

**PROVINCE DE QUÉBEC
RÉGIE D'AQUEDUC DE GRAND PRÉ**

Séance ordinaire du Conseil d'administration de la Régie d'aqueduc de Grand Pré tenue au Centre communautaire Jacques-Charette à Sainte-Ursule, le 12 décembre 2019 à 19 h 30, sous la présidence de Madame Barbara Paillé.

12 décembre 2019

Les administrateurs suivants étaient présents et formaient quorum:

Mme Barbara Paillé, Sainte-Angèle-de-Prémont, présidente
M. Jonathan Lacourse, Maskinongé
Mme Josée Bellemare, Sainte-Ursule
M. André Clément, Saint-Justin
Mme Isabelle Bouchard, Saint-Léon-le-Grand
Mme Sylvie Noël, Louiseville

Étaient aussi présents :

M. Mario Paillé, secrétaire-trésorier
M. Francis Morel-Benoit, responsable des opérations

Était absent :

M. Gaétan Beauclair, Yamachiche

1. OUVERTURE DE LA RÉUNION

Les membres présents à l'ouverture de la séance formant quorum, la présidente d'assemblée déclare la séance ouverte à 19 h 30.

2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

1. Ouverture de la séance
2. Adoption de l'ordre du jour
3. Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 21 novembre 2019
4. Dépôt et adoption de la correspondance
5. Présentation des dépenses autorisées par délégation de pouvoir
6. Approbation du paiement des comptes
7. Dépôt des résultats financiers au 30 novembre 2019
8. Consommation hebdomadaire
9. Suivi des nappes de la Régie
10. Pluviométrie
11. Information sur les opérations et équipements
 - 11.1 Rapport d'activités de Francis Morel-Benoît

12. Organisme des Bassins Versants – Rivière du Loup – Yamachiche et Maskinongé
13. Varia
 - 13.1 Dossier Yamachiche
 - 13.2 Fourniture de produits chimiques pour le traitement de l'eau – Regroupement intermunicipal 2020
14. Période de questions
15. Levée de l'assemblée

2019-12-167

IL EST PROPOSÉ par Monsieur André Clément et résolu à l'unanimité des membres présents d'adopter l'ordre du jour ci-dessus, en laissant le varia ouvert.

3. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 21 NOVEMBRE 2019 :

CONSIDÉRANT QUE tous les membres du conseil d'administration ont reçu au préalable copie du procès-verbal de la séance ordinaire du 21 novembre 2019;

CONSIDÉRANT QUE les membres du conseil renoncent à la lecture du procès-verbal;

POUR CE MOTIF :

2019-12-168

IL EST PROPOSÉ par Madame Josée Bellemare et résolu à l'unanimité des membres présents d'adopter le procès-verbal de la séance ordinaire du 21 novembre 2019.

4. CORRESPONDANCES RECUES

Le secrétaire-trésorier dépose la liste de la correspondance reçue depuis la séance du conseil du 21 novembre 2019 et résume les communications ayant un intérêt public.

2019-12-169

IL EST PROPOSÉ par Monsieur Jonathan Lacourse et résolu à l'unanimité des membres présents de déposer cette liste de correspondance aux archives de la Régie d'Aqueduc de Grand Pré.

5. PRÉSENTATION DES DÉPENSES AUTORISÉES PAR DÉLÉGATION DE POUVOIR

CONSIDÉRANT QUE le conseil prend acte de la liste des comptes payés en vertu des dépenses autorisées par le trésorier dans le cadre du règlement sur la délégation de pouvoir pour la période se terminant le 12 décembre 2019;

POUR CE MOTIF :

2019-12-170

IL EST PROPOSÉ par Madame Sylvie Noël et résolu à l'unanimité des membres présents de déposer aux archives de la Régie la liste des comptes payés dans le cadre du règlement sur la délégation de pouvoir.

6. APPROBATION DES COMPTES

CONSIDÉRANT QUE le conseil prend acte de la liste des comptes à payer pour la période se terminant le 12 décembre 2019;

POUR CE MOTIF :

2019-12-171

IL EST PROPOSÉ par Madame Isabelle Bouchard et résolu à l'unanimité des membres présents d'approuver et d'acquitter tous les comptes présentés pour une somme de trois cent quarante-et-un mille cent cinquante-deux et soixante-et-un (341 752,61 \$) pour l'administration.

Je soussigné, trésorier de la Régie d'Aqueduc de Grand Pré, certifie sous mon serment d'office que des crédits sont disponibles aux différents postes budgétaires pour les comptes présentés à la présente réunion.

En foi de quoi, j'ai donné le présent certificat, ce 12 décembre 2019.

Mario Paillé, trésorier

7. DÉPÔT DES RÉSULTATS FINANCIERS AU 30 NOVEMBRE 2019

CONSIDÉRANT QUE Monsieur Mario Paillé dépose aux membres le suivi budgétaire au 30 novembre 2019 préparé en date du 12 décembre 2019;

POUR CE MOTIF :

2019-12-172

IL EST PROPOSÉ par Madame Josée Bellemare et résolu à l'unanimité des membres présents de déposer aux archives de la Régie d'Aqueduc de Grand Pré le suivi budgétaire au 30 novembre 2019.

8. CONSOMMATION HEBDOMADAIRE

Monsieur Francis Morel-Benoit dépose le rapport habituel préparé en date du 10 décembre 2019 sur le suivi des consommations hebdomadaires.

9. SUIVI DES NAPPES DE LA RÉGIE

Monsieur Francis Morel-Benoit dépose le rapport habituel préparé en date du 8 décembre 2019 sur le suivi des nappes de la Régie et en explique le contenu aux membres.

10. PLUVIOMÉTRIE

Monsieur Francis Morel-Benoit dépose le rapport habituel préparé en date du 11 décembre 2019 relativement à la pluviométrie.

11. INFORMATIONS SUR LES OPÉRATIONS ET ÉQUIPEMENTS

11.1 RAPPORT D'ACTIVITÉS DE FRANCIS MOREL-BENOÎT

Rapport de Monsieur Francis Morel Benoit sur les activités d'opération et d'entretien des équipements de la Régie :

- Les travaux au barrage du Sapin vert ont été faits par Bernard Lessard excavation. Il ne reste que quelques petites choses à faire l'été prochain.
- Filtrum sont revenu vérifier la télémétrie du Puits SU-03. Ils ont changé le fil et le polyphaser et tout est revenu à la normale.
- La même journée, le 5 décembre, le compteur Louiseville Ouest était aussi en faute. Nous avons demandé au technicien de jeter un coup d'œil. Il a changé le fil et le polyphaser. La lecture est passée de 5.8 à 1.3. Le 9 décembre la lecture était de 2.6 et le 11 décembre, elle était de 1.0.
- Nous avons fait une visite avec le MTQ le 9 décembre pour le remplacement du pont de la route Barthélemy à St-Léon. Ils demandent de relocaliser notre conduite de 14 po avant leurs travaux prévus en 2022 car elle passe entre le ponceau et la route, en plein centre du ponceau.
- Déric Construction continu les travaux avant l'hiver. Ils ont posé les capteurs de pression.
- Nous avons eu notre diner des employés le vendredi 29 novembre aux Bières de la Nouvelle France. Les employés vous remercient pour ce très bon diner.

12. ORGANISMES DES BASSINS VERSANTS – RIVIÈRE DU LOUP-YAMACHICHE ET MASKINONGÉ

Aucun développement.

13. VARIA

13.1 DOSSIER YAMACHICHE

Madame Barbara Paillé explique qu'il n'y a aucun développement majeur.

13.2 FOURNITURE DE PRODUITS CHIMIQUES POUR LE TRAITEMENT DE L'EAU – REGROUPEMENT INTERMUNICIPAL 2020

CONSIDÉRANT QUE Messieurs Mario Paillé, secrétaire-trésorier et Francis Morel-Benoit, responsable des opérations déposent un rapport relativement aux soumissions reçues en vue de la fourniture des produits chimiques nécessaires au traitement de l'eau pour l'année 2020, dans le cadre d'un regroupement intermunicipal, se résumant comme suit :

Séance ordinaire du 12 décembre 2019

Entreprise	Produit	Format	Unité	Quantité	Prix	Total	Avec taxes
Kemira Water Solutions Canada Inc.	1.0 ALUMINATE DE SOUDE	Sax 20	kg l	60 000	0,94 \$	56 400,00 \$	64 845,90 \$
	11.0 SULFATE D'ALUMINIUM	Vrac	t.m.l.	1 008	249,00 \$	250 992,00 \$	288 578,05 \$
	15.0 POLY-ALUMINIUM-SILICATE-SULFATE	Vrac	t.m.l.	90	456,00 \$	41 040,00 \$	47 185,74 \$
	16.0 CHLORURE FERRIQUE	Vrac	kg fe	102 281	2,46 \$	251 611,26 \$	289 290,05 \$
	17.0 POLYCHLORURE D'ALUMINIUM- PAX XL6	Vrac	t.m.l.	128	429,00 \$	54 912,00 \$	63 135,07 \$
	18.0 SULFATE FERRIQUE	Vrac	t.m.l.	1 211	248,00 \$	300 328,00 \$	345 302,12 \$
	19.0 CHLOROXYDRATE D'ALUMINIUM – PAX-XL 1900	Totes	kg	244 500	0,88 \$	215 160,00 \$	247 380,21 \$
Les Produits Chimiques ERPAC Inc.	3.0 POLYMÈRE	Magnafloc LT22 S / Prosedim CSP 635	kg	600	5,23 \$	3 138,00 \$	3 607,92 \$
	3.0 POLYMÈRE	Magnafloc LT20 / ASP 20	kg	300	5,22 \$	1 566,00 \$	1 800,51 \$
	3.0 POLYMÈRE	Magnafloc LT25 / ASP 25	kg	4 775	4,60 \$	21 965,00 \$	25 254,26 \$
	4.0 MÉLANGE DE POLYPHOSPHATE ET DE ZINC	Sacs de 22,7 kg / Avec analyses	kg	4 570	9,05 \$	41 358,50 \$	47 551,94 \$
	5.0 MÉLANGE DE PHOSPHATE ET DE ZINC	Vrac / Avec analyses	kg/l	20 400	8,75 \$	178 500,00 \$	205 230,38 \$
Quadra Chimie Ltée	12.0 SOUDE CAUSTIQUE (HYDROXYDE DE SODIUM)	Vrac	t.m.s.	223	958,00 \$	213 634,00 \$	245 625,69 \$
Graymont Inc.	8.0 CHAUX HYDRATÉE	Sacs	t.m.	45	558,80 \$	25 146,00 \$	28 911,61 \$
	8.0 CHAUX HYDRATÉE	Vrac	t.m.	256	518,60 \$	132 761,60 \$	152 642,65 \$
Javel Bois-Francis	10.0 HYPOCHLORITE DE SODIUM	Baril de 20 l	litres	20 000	0,7050 \$	14 100,00 \$	16 211,48 \$
	10.0 HYPOCHLORITE DE SODIUM	Vrac	litres	214 000	0,6290 \$	134 606,00 \$	154 763,25 \$
Univar	6.0 MÉLANGE DE PYROPHOSPHATE TETRASODIQUE	Sacs de 22,7 kg ou 25 kg	kg	3 000	4,9116 \$	14 734,80 \$	16 941,34 \$
	7.0 CHARBON ACTIF	Vrac	kg	13 500	1,9706 \$	26 603,10 \$	30 586,91 \$
	14.0 PERMANGANATE DE POTASSIUM	Baril / Cairox ou Jialing	kg	4 800	5,7865 \$	27 775,20 \$	31 934,54 \$
	15.0 POLY-ALUMINIUM-SILICATE-SULFATE	Cube 1000 litres	t.m.l.	17,0	1 392,60 \$	23 674,20 \$	27 219,41 \$
Brenntag Canada Inc.	2.0 CARBONATE DE SOUDE DENSES	Sac 25 kg	kg	13 750	0,65 \$	8 937,50 \$	10 275,89 \$
	2.0 CARBONATE DE SOUDE DENSES	Super sacs 1 000 kg	kg	50 000	0,63 \$	31 500,00 \$	36 217,13 \$
	3.0 POLYMÈRE	Magnafloc LT7995 / Barils de 205L	litres	210	14,9900 \$	3 147,90 \$	3 619,30 \$
	4.0 MÉLANGE DE POLYPHOSPHATE ET DE ZINC	Sacs de 22,7 kg / Sans analyses	kg	4 570	4,2600 \$	19 468,20 \$	22 383,56 \$
	5.0 MÉLANGE DE PHOSPHATE ET DE ZINC	Vrac / Sans analyses	kg/l	20 400	2,3200 \$	47 328,00 \$	54 415,37 \$
	7.0 CHARBON ACTIF	Sacs de 22,7 kg ou 18,14 kg	kg	9 000	2,2900 \$	20 610,00 \$	23 696,35 \$
	9.0 CHLORE	Cylindre de 68 kg	kg	15 996	3,90 \$	62 384,40 \$	71 726,46 \$
	13.0 SILICATE DE SODIUM	Vrac	t.m.l.	112	468,00 \$	52 416,00 \$	60 265,30 \$

CONSIDÉRANT QUE la Régie d'Aqueduc de Grand Pré a accepté de procéder à un appel d'offres public pour elle-même et au nom des municipalités de Nicolet, Bécancour, Drummondville, Maskinongé, Plessisville, Louiseville, Warwick et Victoriaville ;

CONSIDÉRANT QUE, après examen des soumissions, MM. Mario Paillé et Francis Morel-Benoit recommandent, pour l'année 2020, que les produits soient achetés des plus bas soumissionnaires conformes, aux prix indiqués, taxes non incluses ;

POUR CES MOTIFS :

2019-12-173

IL EST PROPOSÉ par Monsieur André Clément et résolu à l'unanimité des membres présents d'approuver le rapport de MM. Mario Paillé et Francis Morel-Benoit, et d'accepter, pour elle-même et au nom des municipalités ci-dessus mentionnées, les plus basses soumissions conformes, aux prix indiqués, en relation avec chacune d'elles, taxes non incluses, concernant la fourniture des produits chimiques nécessaires au traitement de l'eau pour l'année 2020, dans le cadre d'un regroupement intermunicipal. Les montants des contrats ci-haut mentionnés sont à titre indicatif seulement. La mandataire et les participants au regroupement paieront les fournisseurs selon les dispositions des articles 5, 17 et 30 du document d'appel d'offres.

14. PÉRIODE DE QUESTIONS

Aucune question n'est mentionnée.

15. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

CONSIDÉRANT QUE tous les items à l'ordre du jour ont été discutés ;

POUR CE MOTIF :

2019-12-174

IL EST PROPOSÉ par Monsieur Jonathan Lacourse et résolu à l'unanimité des membres présents que la présente assemblée soit levée à 20 h 15.

Présidente

Secrétaire Trésorier

